



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Dossier de presse

Janvier 2025

Le label national du bien-vivre durable

Accompagner les territoires dans leurs transitions, pour réconcilier qualité de vie et urgence environnementale

Sommaire

ÉDITO p.3

65 ANS D'ÉVOLUTION : DU FLEURISSEMENT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE p.4

Un label historique p.4

Une organisation partagée ancrée dans les territoires p.4

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS VERS UN MODÈLE DURABLE p.5

Relever ensemble les défis liés au changement climatique p.5

Évaluer les politiques publiques d'amélioration du cadre de vie p.6

METTRE EN LUMIÈRE LES INITIATIVES DES TERRITOIRES p.7

Valoriser l'engagement des communes avec le label une à trois fleurs p.7

Distinguer l'excellence avec les prix nationaux p.7

Récompenser les projets spécifiques p.11

LES INITIATIVES REMARQUABLES DES COMMUNES LABELLISÉES p.14

Des espaces urbains transformés p.14

Des citoyens mobilisés p.14

Des initiatives ciblées p.15



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Édito



Thibaut Beauté

Président du Conseil National
des Villes et Villages Fleuris

“Pour limiter les impacts du réchauffement climatique, nos territoires font face à de multiples défis, tous plus complexes les uns que les autres. Intégrer davantage de végétal et ainsi assurer un meilleur équilibre entre la ville et la nature est un objectif commun à atteindre.

Dans ce contexte, le Conseil National des Villes et Villages Fleuris, porteur du label éponyme, est un acteur incontournable qui œuvre depuis plusieurs décennies pour l'amélioration de la qualité de vie.

Notre label est un formidable outil d'évaluation des politiques publiques, parfaitement en adéquation avec les grands enjeux de notre époque. Il accompagne les communes vers un avenir durable pour répondre aux aspirations profondes des Français.

“S'engager dans le label Villes et Villages Fleuris est une démarche aussi exigeante que vertueuse. Notre mission est d'accompagner les communes sur le chemin de leur transition écologique tout en respectant leur identité paysagère.

Avec l'appui d'un formidable réseau d'experts territoriaux, le CNVVF est un partenaire de premier plan pour les élus et de leurs équipes techniques qui souhaitent améliorer durablement leur cadre de vie à l'aide du végétal.

En invitant les collectivités à repenser leur aménagement, la gestion de leurs ressources et l'intégration de la nature en ville, nous œuvrons ensemble pour réconcilier qualité de vie et urgence environnementale.”



Julien Faivre

Directeur du Conseil National
des Villes et Villages Fleuris

I. 65 ANS D'ÉVOLUTION : DU FLEURISSEMENT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un label historique

Le premier concours national « Fleurir la France » a été **créé en 1959**, à l'initiative de **Robert Buron**, alors Ministre des Travaux publics, des Transports et du Tourisme. Dans la **France de l'après-guerre**, en quête de renouveau et de dynamisme, ce concours visait avant tout à embellir les territoires grâce à un fleurissement généreux et développer le tourisme, en s'inspirant des balcons fleuris d'Alsace.

Initialement piloté par l'État, le **concours s'est transformé**, sous l'effet des différentes évolutions législatives, en un label, et c'est désormais sous une forme associative et indépendante que le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) assure **cette véritable mission de service public**.

Depuis 65 ans, le label n'a cessé de **s'adapter pour répondre aux nouveaux défis** sociétaux et environnementaux. Aujourd'hui, le CNVVF est administré par des experts aux profils diversifiés : élus et techniciens de collectivités locales, professionnels de l'urbanisme, de l'horticulture et du tourisme. Cette pluralité lui permet d'être **au plus près des réalités et des besoins des communes**.

Il est fondé sur trois piliers :

- L'amélioration durable de la qualité de vie
- La préservation de l'environnement
- La promotion et l'attractivité des territoires

Une organisation partagée ancrée dans les territoires

Son organisation partagée s'appuie sur une **forte collaboration** entre les Départements, les Régions et le Conseil National des Villes et Villages Fleuris, garant du label, qui coordonne notamment leurs actions.

Les Départements sont le socle de l'organisation du label : ils identifient les collectivités prêtes à s'engager dans une démarche d'aménagement durable et apportent leur soutien technique pour les aider à intégrer la végétalisation et la gestion écologique dans leurs projets d'aménagement, étape essentielle pour obtenir le label.

Les Régions, au cœur de l'organisation, représentées par les comités régionaux du tourisme ou autres instances, accompagnent les communes et attribuent les trois premières fleurs. La quatrième fleur, symbole d'exemplarité, est décernée par **le CNVVF**.

Ce réseau, composé de 2000 experts territoriaux, **au cœur des territoires**, apporte conseils et partage d'expériences aux communes labellisées (ou en voie de l'être) lors des visites d'expertise, des jurys, ainsi que lors des différents événements locaux et nationaux organisés tout au long de l'année.

2000

experts territoriaux au service
de la transition écologique
des communes

≈ 4700

communes labellisées

288

communes "4 fleurs"



II. ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS VERS UN MODÈLE DURABLE

Relever ensemble les défis liés au changement climatique

92 %

des français estiment
qu'il n'y a "pas assez de
nature en ville"

Source: enquête nationale de [NewCorp Conseil](#)

Pour limiter les impacts du réchauffement climatique, il est désormais essentiel de repenser l'aménagement des territoires. Adopter un modèle plus durable, intégrant **davantage de végétation** et assurant un **meilleur équilibre entre ville et nature**, est devenu un enjeu majeur pour toutes les communes, quelles que soient leur taille et leur localisation. Cependant, elles peuvent parfois se sentir démunies face aux nombreux défis à relever.

Dans ce contexte, le label Villes et Villages Fleuris, avec son approche globale et son accompagnement sur-mesure, est devenu un **outil structurant** pour guider les élus locaux dans l'aménagement d'un cadre de vie durable et attrayant, où qualité de vie et respect de l'environnement se conjuguent en harmonie, au service des citoyens.

Évaluer les politiques publiques d'amélioration du cadre de vie

Aujourd'hui, avec une grille d'évaluation rigoureuse de **68 critères**, le label « Villes et Villages Fleuris » est bien plus qu'un simple concours de fleurissement : il se matérialise par une feuille de route complète pour accompagner les collectivités locales vers une transition durable.

Entrer dans une démarche de labellisation « Villes et Villages Fleuris » permet d'évaluer la cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion. Cette évaluation aide les communes à structurer leurs stratégies et prioriser leurs actions, un outil indispensable pour définir les initiatives à mettre en place, mesurer les progrès réalisés et encourager une amélioration continue.

À la différence d'autres labels, « Villes et Villages Fleuris » offre une **évaluation complète menée par un jury de spécialistes**, souvent source de remise en question, grâce à des recommandations concrètes pour aller vers des pratiques plus durables.

À titre d'exemples, parmi ses critères d'évaluation actuels, on compte :

- **La mise en œuvre du projet municipal** : prise en compte du contexte local, synergies entre les différents services municipaux et/ou acteurs locaux.
- **Le patrimoine végétal** : choix de la palette végétale, intégration paysagère (îlots de fraîcheur, désartificialisation des sols, enherbement des cimetières).
- **La gestion environnementale** : actions pour la biodiversité, gestion raisonnée des ressources (eau, électricité).
- **La qualité de l'espace public dans son ensemble** : végétalisation du patrimoine bâti, maîtrise de la publicité et des enseignes.
- **L'animation et la promotion de la démarche** : concertation et participation citoyenne, pédagogie autour des aménagements réalisés.

75 %

des élus de villes "4 fleurs" utilisent la grille d'évaluation comme outil de management auprès de leurs agents, estimant que le label est une réelle source de motivation pour eux.

Source : Étude Ipsos menée pour le CNVVF 2022



Le Jury

- Les communes sont évaluées tous les 3 ans
 - Par un jury régional pour les 1 à 3 fleurs
 - Par un jury national pour les 4 fleurs, fleur d'or et prix spéciaux
- Composé généralement par 4 experts : élus et techniciens de collectivité, professionnels du paysage, de l'horticulture, de l'urbanisme, du tourisme...
- Bienveillant et pédagogue, il a un véritable rôle d'accompagnement et de conseil



III. METTRE EN LUMIÈRE LES INITIATIVES DES TERRITOIRES

Le label « Villes et Villages Fleuris » est une distinction nationale qui valorise l'engagement des collectivités pour un cadre de vie durable. Il constitue un gage de crédibilité et une source de fierté pour les élus, les équipes techniques et les habitants, les fédérant autour d'un projet commun et pérenne, tout en contribuant à l'attractivité des communes.

Valoriser l'engagement des communes avec le label une à trois fleurs

Le label de 1 à 3 fleurs récompense les actions des collectivités locales en faveur de la qualité de vie et du respect de l'environnement. Il met en lumière les communes qui aménagent leur territoire pour le bien-être des habitants et l'accueil des visiteurs, tout en adoptant des pratiques durables.

Pour découvrir les communes labellisées une à trois fleurs :
www.villes-et-villages-fleuris.com/les-communes-labelisees



Distinguer l'excellence avec les prix nationaux



La **4^{ème} fleur** récompense les communes les plus engagées dans une démarche globale et exemplaire afin d'améliorer le cadre de vie. Elle tient notamment compte des aménagements réalisés pour développer la nature en ville et préserver les espaces naturels, la biodiversité ainsi que les ressources. Le palmarès des 4 fleurs accueille **13 nouvelles communes** en 2024 :



Antibes
Alpes-Maritimes



Bordeaux
Gironde



Cognac
Charente



Dambach-La-Ville
Bas-Rhin



Dax
Landes



Dreux
Eure-et-Loir



Dunkerque
Nord



Evry-Courcouronnes
Essonne



Greoux-Les-Bains
Alpes-de-Haute-Provence



Mouchamps
Vendée



Nogent-Sur-Seine
Aude



Perros-Guirec
Côtes d'Armor



Roques
Gers

La **fleur d'or**, qui distingue l'excellence, est attribuée chaque année à un nombre restreint de communes déjà labellisées 4 fleurs, exemplaires en matière de valorisation du cadre de vie.

Elle souligne le travail exceptionnel des communes qui s'illustrent dans les différentes Thématiques du label. Ce prix est valable un an et décerné à une commune une seule fois pendant une période de trois ans. Les communes lauréates 2024 sont :



Caluire-et-Cuire
Rhône



Chamboeuf
Loire



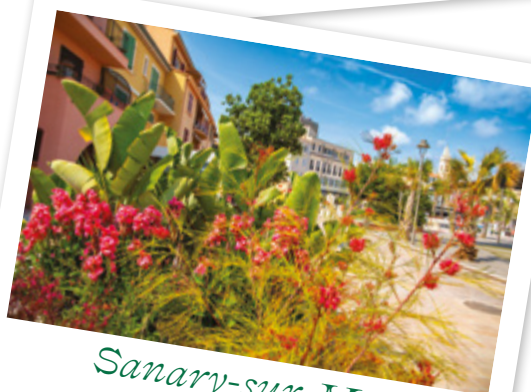
Guebwiller
Haut-Rhin



Huningue
Haut-Rhin



Saint-Gervais-les-Bains
Haute-Savoie



Sanary-sur-Mer
Var



Thionville
Moselle



Yélizy-Villacoublay
Yvelines

Récompenser les projets spécifiques

- Le Prix national de l'arbre

Il est décerné aux communes qui démontrent, dans le cadre d'une politique globale et cohérente de l'environnement et des paysages, une gestion exceptionnelle et innovante de son patrimoine arboré :



- Prix National de la Diversité Végétale

En partenariat avec VAL'HOR, ce prix est attribué aux communes au sein desquelles l'usage, du végétal, sous toutes ses formes, contribue, par sa diversité, à sa structuration, à son esthétisme et à sa convivialité :

VALHOR
TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL



- Prix National de l'Action Éducative et Citoyenne

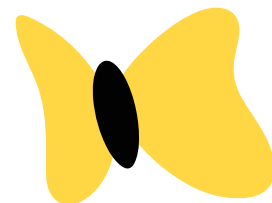
En partenariat avec SEMAE, ce prix récompense les communes ayant mis en place des actions pédagogiques remarquables auprès des jeunes pour les initier au jardinage et les sensibiliser aux pratiques respectueuses de l'environnement. Il récompense également les communes ayant réalisé des actions citoyennes remarquables visant à renforcer le lien social grâce au végétal :


semae
Toutes les semences pour demain



- Prix National de la Mise en Valeur du Patrimoine

Ce prix est décerné à la commune qui met le mieux en valeur des éléments de son patrimoine grâce à un environnement floral et paysager de qualité, en cohérence avec l'identité locale :



- Prix National de l'Attractivité Touristique

En partenariat avec Atout France, ce prix récompense la commune qui valorise le mieux son offre touristique par une démarche dynamique de promotion de son territoire, avec une diversité et une complémentarité des offres proposées sur le territoire (tourisme durable, tourisme nature...), une valorisation et qui promeut les savoir-faire en lien avec le tissu économique local :



- Prix National de la Préservation de l'Environnement

Ce prix récompense le travail exemplaire mené par des collectivités pour préserver ses ressources naturelles, protéger la biodiversité et favoriser les déplacements doux. Il peut aussi récompenser une politique audacieuse d'aménagement paysager et de requalification d'espaces publics qui redonne une place forte au piéton et au végétal :



- Prix des 65 ans

Pour célébrer le 65ème anniversaire du label, le jury a décerné un prix spécial aux communes labellisées depuis plusieurs dizaines d'années qui ont su d'adapter pour répondre aux défis contemporains et aux évolutions des critères du label :



Châtillon-sur-Chalaronne
Ain



Rougegoutte
Territoire de Belfort



Moffans-et-Vacheresse
Haute-Saône

- Prix des "Départements Fleuris"

En partenariat avec Départements de France, le label "Département Fleuri" récompense les départements dont les actions d'organisation et d'animation du label "Villes et Villages Fleuris" sont exemplaires sur leurs territoires :

- BOUCHES-DU-RHONE
- LANDES
- NORD
- YVELINES





IV. LES INITIATIVES REMARQUABLES DES COMMUNES LABELLISÉES

Les communes labellisées « Villes et Villages Fleuris » se distinguent par des projets innovants qui répondent aux défis environnementaux actuels tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

Des espaces urbains transformés

Valenciennes, proche du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, a su valoriser son passé tout en menant une dynamique de développement durable et de biodiversité. Valenciennes a mis en place des jardins partagés, des composteurs collectifs, et sensibilise les citoyens aux pratiques écologiques, notamment par des animations botaniques dans les parcs et des initiatives pour impliquer les habitants dans la gestion des espaces verts.

Alès, ancienne cité minière d'Occitanie, a profondément transformé son espace urbain et a initié de nombreux projets tels que la création d'un service "Patrimoine arboré" pour surveiller la santé des arbres de la ville, la multiplication des jardins familiaux ou encore l'utilisation de plantes vivaces pour l'ornement des espaces publics.

Des citoyens mobilisés

Rollainville, située dans la plaine des Vosges, est un modèle en matière de développement durable mais surtout d'entraide. Avec seulement 319 habitants, ce village a obtenu la 4ème Fleur en 1997 et le prix national de la démarche citoyenne en 2023. La commune peut compter sur une participation citoyenne active, car sans agent technique, ce sont les bénévoles qui réalisent la quasi-totalité des travaux de plantation et d'entretien des espaces publics. Chaque année, une trentaine d'habitants se mobilise pour déterminer le choix des fleurs, diversifier la palette végétale, planter plus d'une centaine de végétaux et entretenir les massifs.

À **Baconnes**, dans la Marne, la solidarité est au cœur de chaque aménagement paysager. Pour les opérations d'envergure, comme le débroussaillage des remparts ou la taille des tilleuls, la commune fait appel à l'association d'insertion « Reims Espoir », contribuant ainsi à la préservation des espaces publics tout en soutenant l'insertion professionnelle. En parallèle, les bénévoles de l'association « Fleurir et Animer Baconnes » (FAB) se relaient tous les week-ends pour assurer plantation, paillage et entretien des massifs. Ces activités rassemblent des volontaires de tous âges, offrant aux plus jeunes l'occasion de développer leur sens civique et leur sensibilité à la nature. Par cet engagement collectif, Baconnes cultive un esprit de solidarité et un cadre de vie accueillant pour tous.

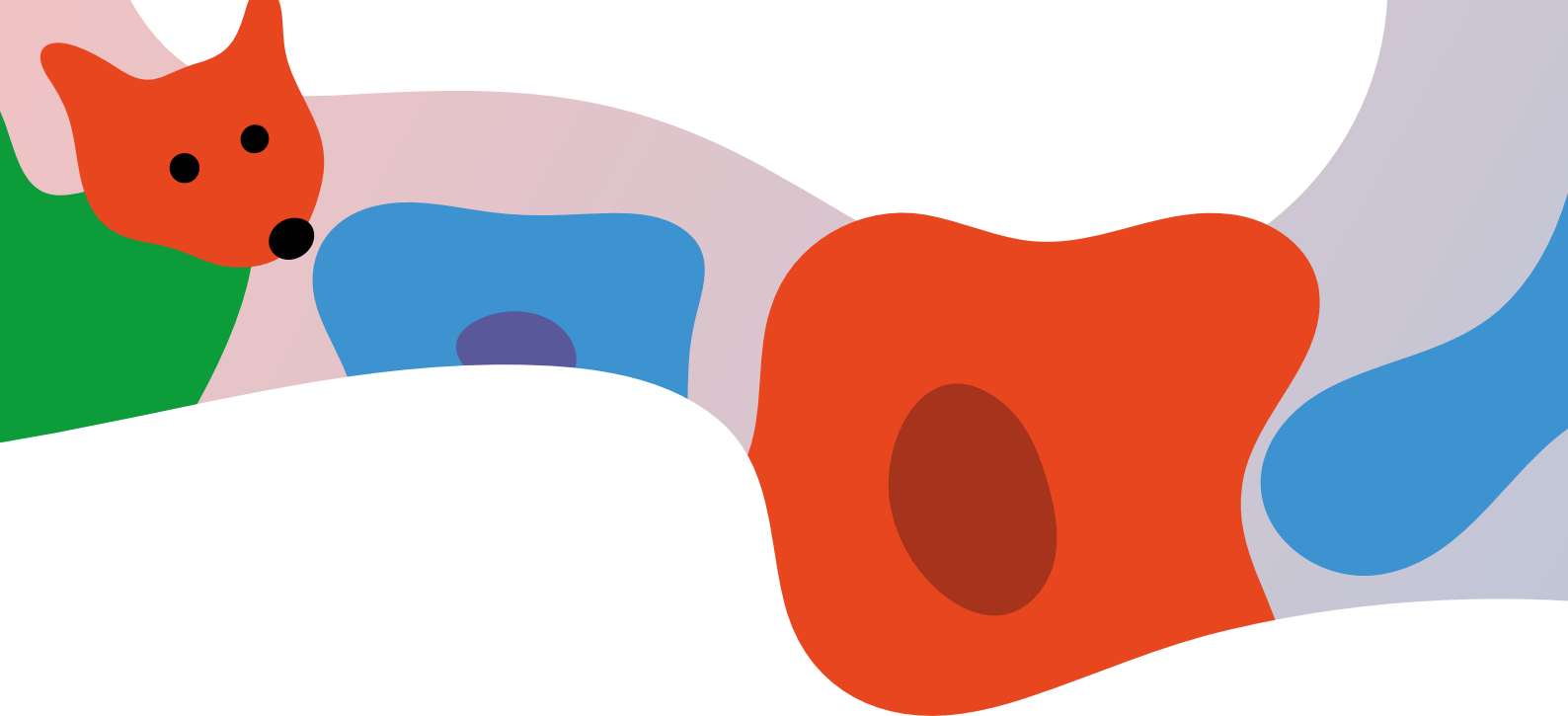
Des initiatives ciblées

Un âne et 4 moutons pour remplacer les tondeuses ! Depuis 2016, la commune de Royan, en Charentes Maritime a choisi l'éco-pâturage comme solution alternative pour entretenir ses prairies naturelles. Cette pratique, qui s'inscrit dans la volonté de la commune de proposer des espaces plus verts et plus respectueux de l'environnement, permet de se passer des engins mécaniques, du carburant ainsi que des désherbants et autres produits phytosanitaires. Avec l'arrivée de moutons et de l'emblématique âne Shrek, le Vallon de Ration de Royan est entretenu de manière durable tout en favorisant une riche biodiversité, et permet aussi de renforcer le lien entre les habitants et la nature en ville, notamment grâce aux visites des écoliers de la ville.

À Angoulême, des vergers en libre cueillette pour tous, mis en place depuis 2019, offrent aux habitants la possibilité de récolter librement des fruits, dans le respect des périodes de cueillette (et avec modération). Dispersés sur 9 sites, 460 arbres fruitiers ont été plantés, en partie avec l'aide des habitants, des écoles et des associations. Ce projet d'agriculture urbaine renforce le lien social et la biodiversité, tout en valorisant le patrimoine fruitier local.

Et tant d'autres à découvrir...





Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

160 rue Oberkampf • Bat B
75011 PARIS
01 85 73 33 69
message@cnvvf.fr

www.villes-et-villages-fleuris.com

Contact presse

Agence Giesbert & Mandin

Ingrid Bourguignon
07 60 72 14 67
i.bourguignon@giesbert-mandin.fr